



l'Atlas de la BIODIVERSITÉ

dans votre
Commune

ARTEMARE



Atlas de la BIODIVERSITÉ

dans votre
Commune

ARTEMARE

Document édité par la FRAPNA Ain, 44 avenue de Jasseron 01 000 Bourg-en-Bresse

Coordination et rédaction : Stéphane Gardien. Conception graphique : Olivier Coffin

Responsable de la publication : Baptiste Daujat

Document imprimé sur du papier recyclé - Janvier 2018

© Crédit photographique : si *non indiqué* : FRAPNA Ain, *Couverture* : Roch Mermin

© Crédit illustrations : FRAPNA Ain, Bactéries par Maurizio Fusillo, ADN : dessiné par Freepik



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAL

UN ABC : MIEUX CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ POUR
MIEUX LA PRÉSERVER

LA FRAPNA AIN

Créée il y a près de 40 ans, c'est la porte-parole d'un mouvement d'associations de protection de l'environnement, présentes sur tout le territoire de l'Ain. De la Bresse au Bugéy en passant par la Dombes et le Pays de Gex, nous nous battons pour une nature préservée et un environnement de qualité.



FRAPNA



RASSEMBLER DES CONNAISSANCES SUR LA FAUNE ET LA FLORE
(BIBLIOGRAPHIE, INVENTAIRES DE TERRAIN, TÉMOIGNAGES
D'ACTEURS LOCAUX...ETC.)

L'ABC À ARTEMARE...

OCTOBRE 2014



Présentation de la démarche d'ABC au Conseil municipal

NOVEMBRE 2014



Délibération du Conseil Municipal

19 FÉVRIER 2015



Réunion publique de présentation de l'ABC

2015



Diagnostic bibliographique



BIODIVERSITÉ, C'EST QUOI ?

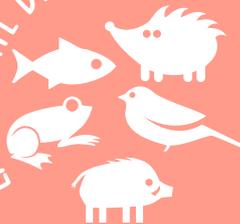
La biodiversité désigne la variété et la diversité des formes de la vie sur terre, de leurs interactions et interdépendances. C'est simple, c'est le vivant et nous en faisons partie ! Cette diversité s'exprime à plusieurs niveaux.

LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE,



La diversité des gènes reflète la diversité des caractères d'une population (par ex. : la couleur des yeux).

LA DIVERSITÉ DES ESPÈCES



C'est celle qui distingue les espèces les unes des autres (différence entre un chat, une fourmi, une rose, un humain, une bactérie, etc.).

LA DIVERSITÉ DES ÉCOSYSTÈMES



Elle correspond à la diversité des groupements d'espèces vivantes, en interaction les unes avec les autres et avec leur environnement. On pourra par exemple citer : une prairie, un lac, une forêt, mais aussi une pomme en décomposition, l'estomac d'une vache, etc.).

DÉFINITION D'ENJEUX BIODIVERSITÉ SUR LA COMMUNE

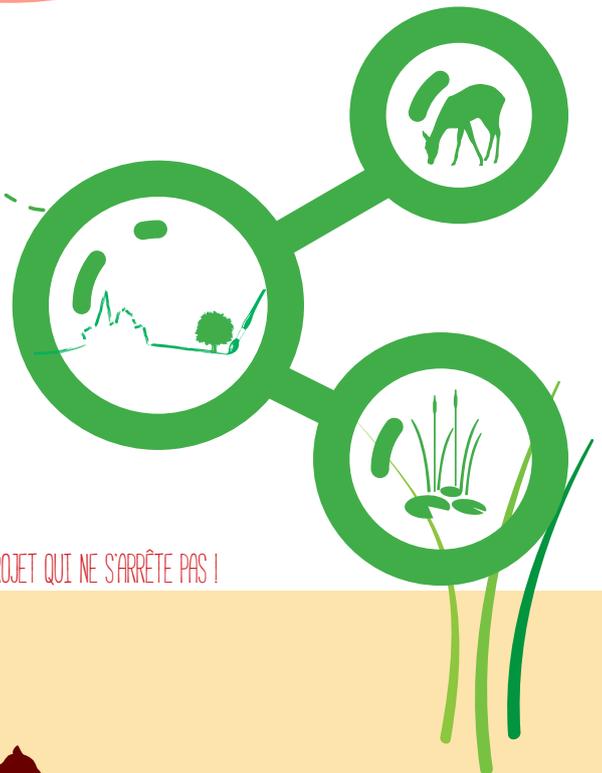


PLAN D'ACTION : RESTAURATION DE LA NATURE, VALORISATION ET/OU PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL, PRISE EN COMPTE DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT.

2016 Inventaires faune/flore/milieux

2017 PACB Plan d'Action Communal Biodiversité

UN PROJET QUI NE S'ARRÊTE PAS !





VUE AÉRIENNE D'ARTEMARE

Une commune

SUD-OUEST



Une grande partie du territoire est occupée par le massif du Fierloz et ses pelouses sèches. Ce promontoire calcaire représente le cœur de biodiversité de la commune. Il structure le paysage et concentre la biodiversité remarquable. Juste au nord, entre le Flon et le Sérán, les affleurements rocheux de Cerveyrrieu constituent un autre élément remarquable du paysage. Toute cette partie de la commune se distingue par son côté minéral. A noter aussi le cours amont du Sérán, cours d'eau récemment désartificialisé, qui donne une place non-négligeable à la Trame bleue dans cette zone. Sur le versant nord du Fierloz, le paysage agricole (grandes cultures et secteurs bocagers) a un caractère boisé assez prononcé.



marquée par l'eau et la roche

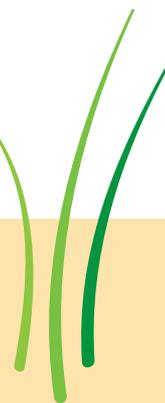


NORD-EST

C'est la partie urbanisée de la commune. Entre le Groin et le Sérán, une grande partie des terrains est artificialisée. Du nord au sud, il subsiste de part et d'autre quelques parcelles agricoles, de Cerveyrieu au Vaugrais. L'enjeu sur cette zone est de contenir l'urbanisation pour préserver les quelques parcelles de bocage et de petits boisements qui subsistent près du Groin mais aussi au sud du bourg.

SUD-EST

Le paysage est marqué par l'agriculture. Entre l'Yon, le Sérán et le ruisseau de l'Eau Morte, un vaste ensemble de grandes cultures est entrecoupé de ripisylves et de boisements humides à conserver. Redonner au ruisseau de l'Eau Morte un caractère plus naturel représente un enjeu.





DES ESPACES RECONNUS

APPB

Un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope est un outil réglementaire qui vise la protection des milieux naturels subissant une faible pression des activités humaines et abritant des espèces Faune/Flore protégées.

ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Véritables joyaux naturels du Département de l'Ain, ces sites, constitués de milieux très diversifiés, représentent une surface totale de plus de 6200 hectares.

A Artemare, les falaises qui entourent la cascade de Cerveyrieu, en plus d'être reconnues par l'inventaire ZNIEFF, sont également intégrées à l'APPB « Protection des oiseaux rupestres ». Cet outil réglementaire couvre plusieurs communes dans tout le département et a pour objet la





DEUX SITES ENS À ARTEMARE !

La cascade de Cezeyrieu
(page de gauche) et le
massif du Fierloz (ci-dessus)

protection des oiseaux
qui nichent sur les fal-
aises, tels que le faucon
pèlerin, l'hirondelle de ro-
chers, le milan noir, etc.

ZNIEFF ?

znieff
ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

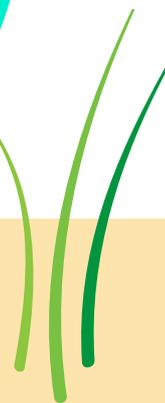
C'est un espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable. Ce zonage n'est donc pas un zonage de protection, mais d'intérêt écologique documenté et reconnu. L'inventaire ZNIEFF constitue un instrument d'aide à la décision et à la prise en compte du patrimoine naturel dans l'aménagement du territoire.

ZNIEFF de type I :

superficie généralement limitée, présence d'espèces/d'associations végétales/de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.

ZNIEFF de type II :

grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent comprendre plusieurs ZNIEFF de type I.





LES CHIFFRES CLÉS DE LA BIODIVERSITÉ

370
espèces
végétales
répertoriées

258
espèces
animales
répertoriées

VERTÉBRÉS

96
espèces d'oiseaux

20
espèces de mammifères

8
espèces de reptiles

7
espèces d'amphibiens



Cincla plongeur



Martin-pêcheur d'Europe



Ornithogalle en ombelle





Mélie



Ibéris



Buis

Ces chiffres ne sont qu'une image partielle à un moment donné, de la richesse en espèces à Artemare. Ils sont le reflet de la connaissance rassemblée dans les bases de données à la fin de l'année 2017. De nombreux groupes d'animaux restent à inventorier. Cette base de ne demande qu'à être enrichie !

INSECTES

13

espèces de libellules

57

espèces de papillons de jour

10

espèces de papillons de nuit

37

espèces de sauterelles, grillons, criquets



Harle bièvre



Aurore



Ascalaphe soufré





PRINCIPAUX

MILIEUX

MILIEUX FORESTIERS

Il n'y a pas une forêt, mais bien plusieurs types de forêts selon les conditions locales de sol / de climat / d'exposition, ainsi que l'histoire du site considéré et sa gestion actuelle. Toutes ces conditions influent sur la faune et la flore que ces milieux abritent. Notamment, une gestion sylvicole qui privilégie la présence d'arbres morts ou de vieux arbres, la diversité des essences et des âges, offre un contexte favorable à la biodiversité.

MÉSANGE BLEUE

Cette petite mésange jaune et bleue est si familière qu'elle est présente partout à partir du moment où il y a des arbres et des cavités pour y faire son nid. Ce petit oiseau très commun est sédentaire. C'est aussi un hôte régulier des mangeoires en hiver.

Où la trouve-t-on à Artemare ?

Un peu partout ! Mais elle a besoin d'arbres. C'est un excellent auxiliaire pour lutter contre la pyrale du buis et la chenille processionnaire du pin. La commune a fait installer des nichoirs avec l'ONF spécialement pour l'attirer chez nous !



Mésange bleue
©Rémi Rufer

Pic épeiche



La commune d'Artemare possède des boisements variés mais ceux-ci ne sont pas très étendus, plutôt discontinus et souvent situés à proximité des cours d'eau ou dans les milieux rocheux.

Les principaux sont :

- Les boisements Nord sont dominés par les chênes (essentiellement le chêne pubescent). Ils bénéficient d'une exposition Sud et présentent des éléments de flore à affinités méridionales.
- La forêt s'étendant de part et d'autre du ruisseau de l'Eau Morte, est une forêt humide dominée par les érables et le frêne.
- Le massif du Fierloz présente aussi des boisements lâches et des plantations de pins noirs.
- Les ripisylves, boisements qui colonisent les berges et les rives des cours d'eau, sont essentiellement dominées par l'aulne glutineux et le frêne.

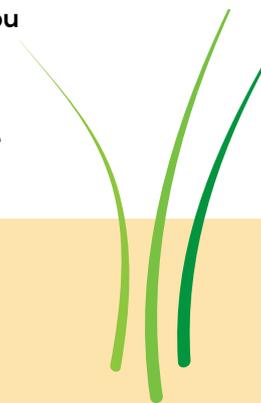
AULNE GLUTINEUX



Spécialiste des bois marécageux et des bords de cours d'eau, l'aulne produit des fruits en forme de petites pommes de pin (bien que ne faisant pas partie des conifères) qui flottent parfaitement, ce qui leur permet d'être dispersés par l'eau. L'aulne fait partie des végétaux typiques des ripisylves, qui, outre leur fonction d'épuration, maintiennent les berges en limitant l'érosion. Leurs racines fournissent également des refuges pour les poissons. Également appelé « verne », l'aulne a donné son nom à de nombreux lieux-dits. Les hameaux et sites nommés « Vernay » sont, ou étaient, assurément des zones humides...

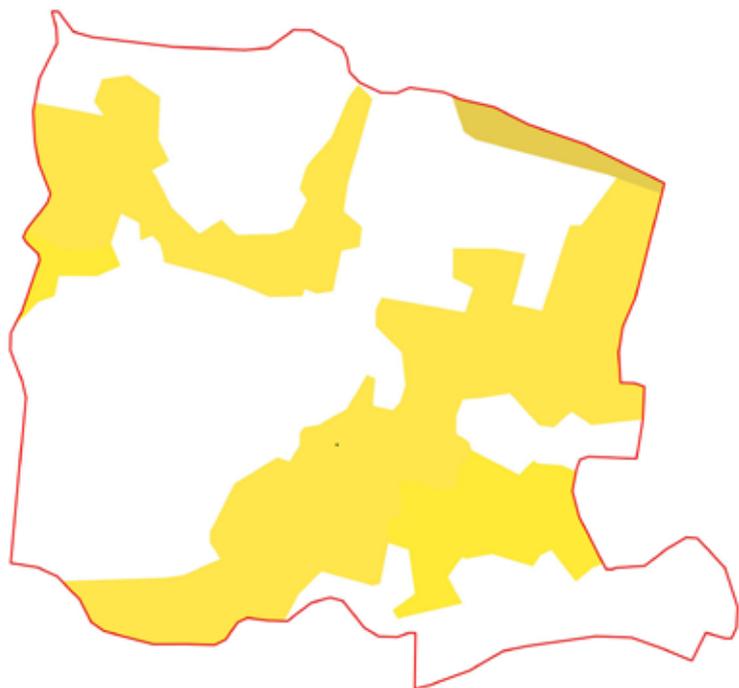
Où le trouve-t-on à Artemare ?

C'est l'arbre des rives ! Le long du Séran et de l'Yon principalement.





MILIEUX AGRO-PASTORAUX ET AUTRES MILIEUX OUVERTS



Ce sont les espaces exploités par l'homme afin d'en tirer des productions végétales ou animales. Ces milieux sont indispensables pour de nombreuses espèces (reproduction, nourriture, repos). Ils présentent toutefois un intérêt variable pour la flore et la faune selon les modes d'exploitation. En France, l'état général de conservation de ces milieux est plus dramatique encore que celui des zones humides. Les prairies de fauche ou de pâture

n'attireront pas les mêmes espèces que les cultures de céréales. Ces dernières seront plus ou moins accueillantes selon les pratiques, extensives ou intensives, concernant le labour, les intrants, les traitements, etc.

A Artemare, ces milieux sont variés. Dans une grande moitié Est de la commune, à proximité du cours du Sérán, la plaine offre un paysage de grandes cultures. Au Nord-Ouest, on trouve également un paysage agricole,

présentant cependant un caractère plus bocager. Sur les contreforts du Fierloz, au Sud-Ouest de la commune, apparaissent des zones de pelouses sèches à différents stades de fermeture par les boisements. Ces espaces à l'origine déboidés et utilisés à des fins de pâturage, sont des espaces riches d'une biodiversité particulière tant en faune qu'en flore.





OPHRY'S ABEILLE

Cette petite orchidée assez discrète atteint une vingtaine de centimètres et présente des fleurs caractéristiques dont la floraison est espacée le long de la tige et dans le temps. Elle a un comportement de plante pionnière et s'installe volontiers sur un talus, dans les jardins... mais toujours dans des endroits herbeux bien éclairés.

Où la trouve-t-on à Artemare ?

Attention au passage de la tondeuse ! En effet, cette belle orchidée apprécie les jardins et les pelouses.

AIL JOLI, une espèce des milieux ouverts

Présent en Europe et en Asie occidentale, on peut le retrouver en France, malgré sa disparition dans le Nord, des Ardennes aux Alpes-Maritimes ainsi que dans les Pyrénées. Sa présence en Rhône-Alpes est notamment indiquée dans l'Ain (bassin de Belley, Haute-Chaîne du Jura, massif du Haut-Bugey, Revermont et gorges de l'Ain), l'Isère, la Haute-Savoie, la Savoie et aux abords du Rhône, en amont de Lyon. L'ail joli est une espèce dite xérophile, appréciant les milieux chauds et secs. Elle pourra ainsi se retrouver dans les prairies sèches ou dans un lieu aride et sablonneux. De plus, elle sera préférentiellement présente sur les sols calcaires.

Où la trouve-t-on à Artemare ?

Essentiellement sur le massif du Fierloz mais aussi dans les stations rocheuses bien exposées comme à Cervevrieu ou au nord de Tornaival.





Sonneur à ventre jaune,
© Roch Mermin

Où le trouve-t-on à Artemare ?
Sous la cascade de Cerveyrieu et
dans Marmites du Séran

RIVIÈRES ET MILIEUX HUMIDES

Les zones humides ont subi un fort déclin depuis le 18ème siècle en France.

Ces espaces sont pourtant utiles pour l'Homme et ses activités : l'eau qui y transite y est épurée, les crues s'y étalent, ce qui réduit leurs impacts sur le reste du territoire. Les zones humides peuvent avoir un rôle de soutien d'étiage et de recharge de nappe. Elles sont aussi des milieux patrimoniaux où une biodiversité particulière se développe. Le maintien du fonctionnement des zones humides est souvent assuré par le pâturage extensif, parfois de races rustiques.

Les politiques européennes et nationales ont depuis quelques années identifié l'importance des zones humides dans la vie et le développement des territoires. Elles sont aujourd'hui protégées.



La source de l'Yon

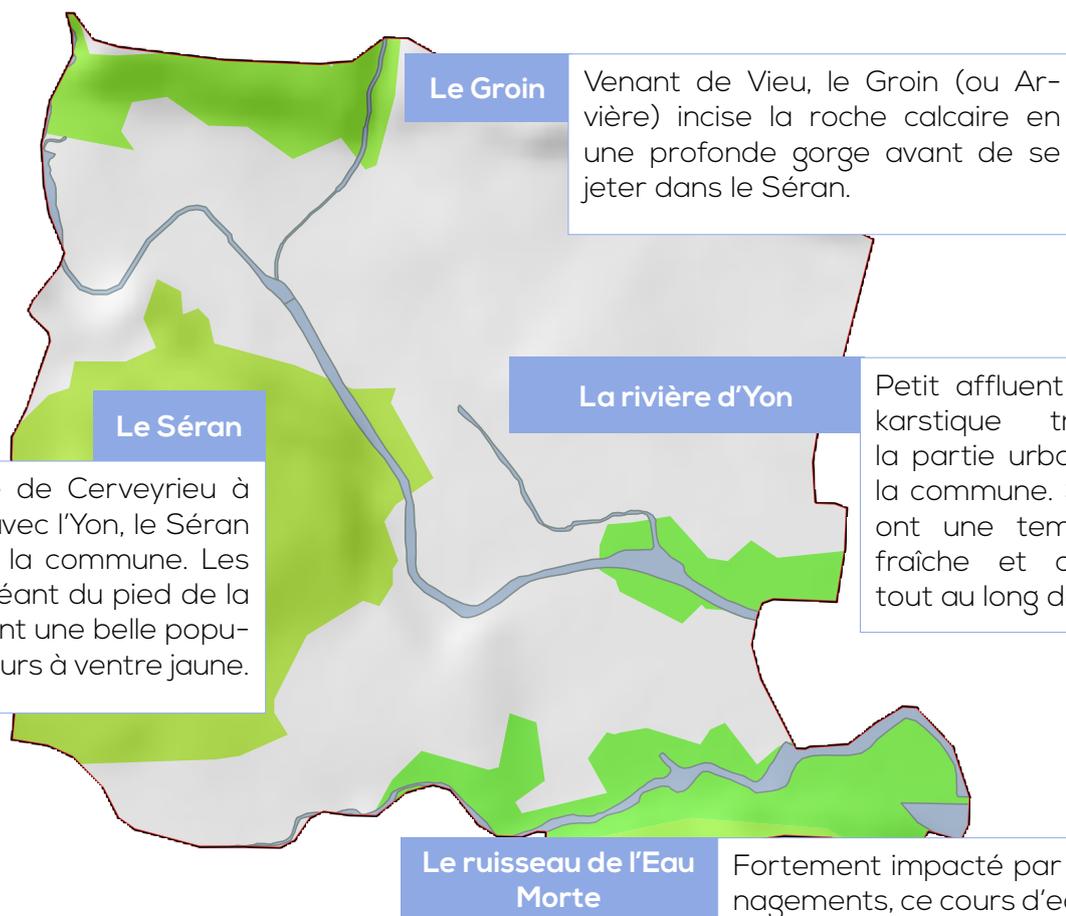
RIVIÈRES KARSTIQUES

Voies d'eau naturelles à écoulement pérenne ou intermittent, de surface ou souterrain. Toutes les rivières d'Artemare sont des rivières karstiques.

ARTEMARE, UNE COMMUNE MARQUÉE PAR L'EAU

Avec ses trois affluents, le Groin, la rivière d'Yon et le ruisseau de l'Eau Morte, le Séran traverse la commune d'ouest en est. Depuis la cascade de Cerveyrieu jusqu'à sa sortie de la commune, le cours d'eau ainsi que ses berges appartiennent à la ZNIEFF de type 1 "Marais de Lavours". Le Séran fait l'objet d'un contrat de rivière 2014-2018 animé par La communauté de communes Bugey Sud (anciennement SMBVS). Les travaux de redynamisation et de restauration des berges, réalisés en 2016, avaient pour objectif de retrouver des milieux de qualité sur ce cours d'eau. La rivière d'Yon est quant à elle presque entièrement busée sous l'urbanisation. Le ruisseau de l'Eau Morte est probablement le cours d'eau ayant subi le plus d'impacts des aménagements (voie ferrée). Son cours et le boisement humide sont menacés par l'agriculture. La restauration de ce cours d'eau est un enjeu fort pour la commune.





Le Groin

Venant de Vieu, le Groin (ou Arrière) incise la roche calcaire en une profonde gorge avant de se jeter dans le Séran.

Le Séran

De la cascade de Cerveyrieu à la confluence avec l'Yon, le Séran traverse toute la commune. Les marmites de géant du pied de la cascade abritent une belle population de sonneurs à ventre jaune.

La rivière d'Yon

Petit affluent d'origine karstique traversant la partie urbanisée de la commune. Ses eaux ont une température fraîche et constante tout au long de l'année.

Le ruisseau de l'Eau Morte

Fortement impacté par les aménagements, ce cours d'eau représente un enjeu de restauration sur Artemare. Sa large ripisylve est malheureusement envahie d'espèces exotiques envahissantes, telle la renouée du Japon.

CASTOR D'EUROPE

C'est le plus gros rongeur d'Europe (plus d'1 m de long avec la queue chez l'adulte; poids moyen de 21 kg). Il est strictement végétarien et mange de tout : écorce, feuilles et jeunes pousses d'arbres et d'arbustes, fruits, etc. L'activité du castor s'accomplit principalement à l'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Ses mœurs sont nocturnes, il est principalement actif en début et fin de nuit.

Où le trouve-t-on à Artemare ?

Des indices sont trouvés régulièrement au bord du Séran...

Sur l'Yon, avant sa confluence avec le Séran, le castor a construit un beau barrage en 2017.

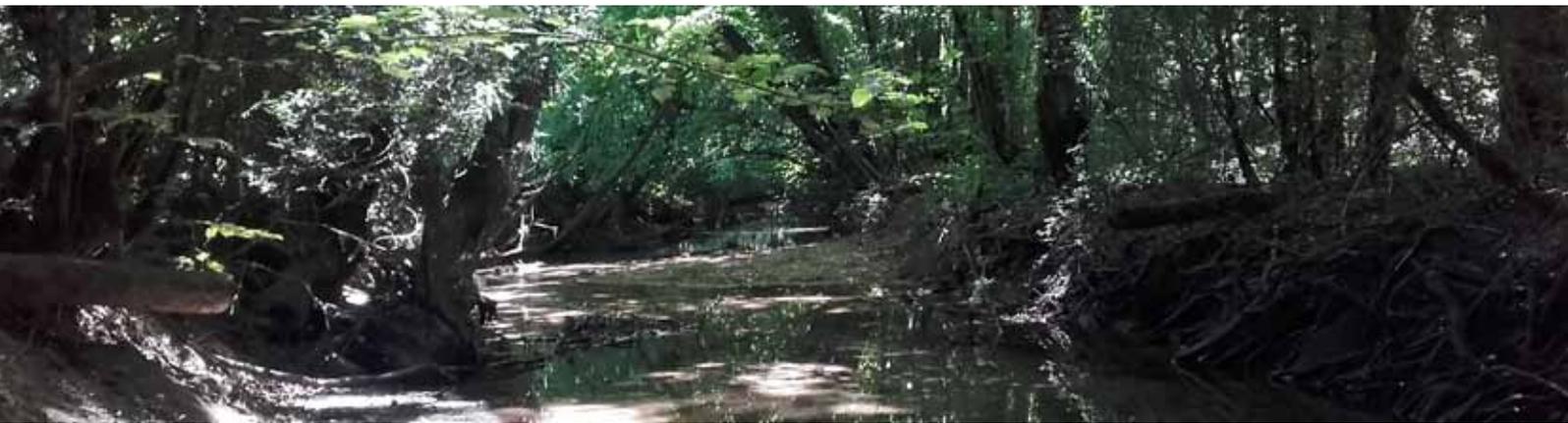




PLAN D'ACTION COMMUNAL

GERER ET RESTAURER

LUTTER CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



SENSIBILISER ET FORMER

CRÉER UN ÉVÉNEMENT ANNUEL «BIODIVERSITÉ»



C T Johansson



POUR LA BIODIVERSITÉ

PROTÉGER OBTENIR UN STATUT DE PROTECTION FORT ET PÉRENNE POUR LE MASSIF DE FIERLOZ



CONNAITRE RÉALISER DES INVENTAIRES COMPLÉMENTAIRES, DES CARTOGRAPHIES D'HABITATS



L'ABC A ARTEMARE, ÇA CONTINUE !

La biodiversité n'est jamais figée et sa connaissance jamais exhaustive!
Une promenade, un jardin, une mangeoire, ... il existe une infinité de situations pour être en contact avec la biodiversité ordinaire ou extraordinaire. Chaque information est importante.

Alors, pour participer :

- pour les plantes, prenez une photo et transmettez-la au secrétariat de la mairie en précisant le lieu exact de votre observation.
- pour les animaux, contactez Joëlle Catherine ou le secrétariat de la mairie en précisant l'espèce observée, la date d'observation, le lieu précis de votre observation et votre nom. La donnée de l'observation sera saisie dans la base de données de la commune.

FRAPNA AIN

44 avenue de Jasseron 01 000 Bourg-en-Bresse

frapna-ain.org / frapna-ain@frapna.org

04 74 21 38 79

Retrouvez-nous sur Facebook

@Frapna Ain

